LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2024

L'ORDRE DU JOUR EST

Engagement d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire au profit de Limoges Métropole lieudit Boissac commune du Vigen, propriété de Monsieur HATWELL et Madame LYNAM

N° 18.11

DÉLIBÉRATION

Engagement d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire au profit de Limoges Métropole lieudit Boissac commune du Vigen, propriété de Monsieur HATWELL et Madame LYNAM

1 DOCUMENT - *Publié le 10 Décembre 2024*

Délibération du 22 novembre 2024

18_11.pdf
(.pdf, 328,0 Ko)

TÉLÉCHARGER